

Courses et manifestations 2010

- 30-31 janvier *sortie à ski à Chapelle (Steve)*
- 4 février *assemblée mensuelle (Lausanne-Moudon)*
- 20-21 février *concours à ski (Juan, Fred, Didier)*
- 4 mars *assemblée mensuelle*
- 8 avril *assemblée mensuelle*
- 17-18 avril *corvée de printemps*
- 6 mai *assemblée mensuelle*
- 8-9 mai *démontage télési, nettoyage, soirée ciné*
- 13 mai *rallye (Janine et André)*
- 29-30 mai *fête du 100^{ème} au chalet et assemblée*
- 17 juin *sortie des anciens (Juan)*
- 2 septembre *assemblée mensuelle*
- 18-19-20 sept. *sortie famille à Zermatt*
- 2-3 octobre *corvée d'automne*
- 7 octobre *assemblée mensuelle*
- 4 novembre *assemblée mensuelle*
- 6 novembre *soirée du 100ème*
- 13 novembre *montage du télési*
- 11 décembre *assemblée générale et arbre de Noël*



Compte cotisation - gazette : CCP 10-6595-2
Compte 100ème : CCP 92-50481-3

La Rédac

Pour adresse : S. Bovard,
Ch. des Pins 2, 1034 Bousseins
021 731 56 08
E-mail: gazette@rhodo.ch



Rhodo Gazette

Le journal du Rhododendron Lausanne Société de sports alpins Fondée en 1910
www.rhodo.ch

● ● ● Édition du mois de décembre 2009

Numéro 80



Et une belle
année 2010

à vous tous!

La rédac



Message de l'oncle « Picsou »

Suite à la remise sur pieds de la compta du Rhodo, j'ai dans mon empressement oublié de vous remettre un b.v. pour effectuer un don à la Gazette.

Je m'en suis rendu compte lors du bouclage, en constatant que je n'avais reçu que la somme modique de Fr. 225.- versée par 6 personnes. Vous pensez bien que ce n'est pas suffisant pour assurer la publication d'un journal sur une année et c'est donc la caisse du club qui garantit les arrières, alors même que l'on ne roule pas sur l'or ! C'est pourquoi je me permets, a posteriori, de vous faire parvenir, pour 2009, un bulletin de versement qui vous permettra avec vos paiements de décembre de faire un don de Fr.25.-, ou plus si vous le désirez ! 😊 sur le compte de la Gazette. D'avance, un tout grand merci pour votre solidarité !

Dès 2010 il n'y aura plus de problème d'oubli !...En effet l'assemblée générale du 12 décembre dernier a décidé de cumuler la cotisation et la Gazette, soit Fr. 150.- + Fr. 25.-, donc des b.v. de Fr.175.- pour les membres individuels et Fr. 250.- pour les couples. Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de Noël, et vous présente tous mes vœux de santé et bonheur pour l'an nouveau.

Le trésorier : René Schreiner

HUMOUR... GRINÇANT...



Un gars demande a sa femme:

- Dis-moi chérie, que ferais-tu si je te disais que j'avais gagné au Loto?
 - J'en prendrais la moitié, puis je me casserais ! répond-elle.
 - Excellent, j'ai eu trois numéros, et j'ai gagné 10 euros.
- Voilà 5 euros, maintenant, bye bye...!

Pour la partie essence, on constate que le Rhodo est actuellement peu fréquenté l'hiver, et que la surveillance et le réapprovisionnement de la réserve d'essence doit être une fonction assurée par tous.

Une liste des emails et nos de portable va être établie et nous allons passer en 2010 de la communication préhistorique (signaux de fumée dans le brouillard) à l'aire de la communication du futur actuel par email, site internet et webcam.

Pour permettre à tous de se préparer, la date du concours a été fixée au 20-21 février 2010. Philippe se propose de nous trouver quelques prix.

En cas de manque de neige, il est décidé de couper des sapins.

La station de départ du télésiège doit sérieusement être remise en état. En espérant qu'elle tienne le coup la saison à venir, il est décidé de réserver la date du 8 mai 2010 pour effectuer les travaux ainsi que le démontage de l'installation.

Pierre propose que les chalets de la pente soient également représentés au comité. Et dans l'assemblée présente, il y a Maria qui ferait une parfaite secrétaire mais nous serions obligés de tous apprendre l'espagnol, et Anne-Catherine qui accepterait de prendre la caisse comme j'ai cru le comprendre. A mettre donc dans les points à discuter lors de notre prochaine assemblée.

A 13h10, l'heure est venue de trouver qui fait la fondue, et donc de lever l'assemblée.

Merci à Anne-Catherine et à Philippe de l'accueil.

Le secrétaire du moment :

Jean-François Niklas

Technique

Le contacteur de la sécurité de l'arrivée a été remplacé par Philippe. Il y a actuellement un problème avec l'électronique de commande au niveau de la sécurité.

Pour mémoire, si la neige, tombée en abondance, s'accumule sur la ficelle de la sécurité de l'arrivée, le circuit va s'ouvrir, et depuis la station de départ, il n'est pas possible de faire fonctionner l'installation.

Michel Cavin a fait une adaptation qui permet de court-circuiter la sécurité et qui laisse le système fonctionner pendant quelques dizaines de minutes.

Il faut basculer le commutateur monté sous le boîtier pour enclencher cette fonctionnalité. MAIS actuellement cette fonctionnalité est hors service. En cas de non fonctionnement de l'installation, il faut impérativement remettre l'interrupteur principal en position « 0 » , car sinon l'alimentation reste en service, et la batterie va se vider. La situation initiale ou une autre alternative devrait être mise en place, mais il faut laisser le temps au spécialiste de l'imaginer.

Propositions individuelles

Etienne demande ce qu'il en est de l'ouverture de la route. On a différents échos. Pierre Tzaud nous donne la version officielle, il est professionnellement en contact avec Monsieur Deillon, responsable de ce secteur au service des routes.

Pour cette année, l'ouverture ayant été faite ... on va dire sous la manche...sans une démarche officielle, on ne va pas recevoir de facture.

Pour la saison à venir, il y a des chances pour que cela change, Pierre est chargé par l'assemblée de voir avec Monsieur Deillon quelles sont les possibilités à disposition et le coût d'un forfait par exemple.

Marc remercie les organisateurs du concours de ne pas l'avoir invité, (comme tous les autres chalets de la pente) et de plus lorsqu'il est arrivé le week-end suivant, il n'y avait plus d'essence en réserve.

Pour le concours, une mauvaise coordination entre les secrétariats du Rhodo et du téléski est à mettre en avant, et nous ne pouvons que nous excuser.

Assemblée et arbre de Noël



Comme à l'accoutumée, le Noël du Rhodo s'est déroulé à Bousens. Démarrage en fanfare avec l'assemblée dès 9h30 euh...9h35 heu....9h38 euh... 9h47 euh.....bon 10h et on n'en parle plus !



Débats, très sympas, présentation du programme du 100^{ème}, interventions téléphoniques du miseur qui mise, et qui mise, et qui mise.....

Fin d'assemblée, apéro, et départ pour Bettens pour le repas de midi. Steak – fritesss (beaucoup de s car il y avait beaucoup de frites) et salade. Ou plutôt salade, steak et frites, ou salade, frites et steak, ou... salade stfreatikes, ah voilà, c'est dans l'ordre...

Retour à la salle et préparations diverses, mise en place des tables, arbre de Noël, cuisine, décoration. MERCI aux fourmis de cette superbe journée qui ont commencé à œuvrer à 8h30 pour terminer à

Arrivée des hôtes : bonjour, smack, salut-tu-vas-bien? t'as pas changé! etc... Arrivée du Père Noël et là... admiration... Une superbe histoire comme lui seul sait les raconter. Et puis... plus rien. Pas un petit pour venir réciter un poème ou une chanson ! Mais, dans sa grande générosité, le Père Noël a quand même distribué ses cadeaux !

Ce fut ensuite l'apéro avec foie gras, le repas, parfait come d'hab, et buffet de desserts et café ! Hum... bon café !!

Bons moments, excellente ambiance, c'est toujours un plaisir de voir tout ce petit monde !! Puis la dernière partie, un peu moins marrante peut-être : rangements... et ensuite hop à la casa, un peu fourbus mais contents de cette belle journée !

Un grand merci à ceux et celles qui ont œuvré pour que cette traditionnelle journée puisse avoir lieu ! Bonnes fêtes et bon départ dans la

nouvelle année 2010 !

Notre nouveau vice-président pris en flagrant délit de « lorgnage » sur le cake...



Nos présidents et ex-vice-président, également appelé Me Warluzel...



Les Buttex père et fils et les frangins Niklas très attentifs...



BULLETIN SANTE DE NOS AMIS

Pierre-François a été déplacé à l'hôpital d'Orbe. Lors de ma visite de mi-décembre, le moral était bon et nous avons pu tailler le bout de gras un bon moment. Il est toujours sous traitement et nous devons continuer à nous serrer tout ce qu'on peut pour l'aider à sortir de cette m...

JP notre doyen est à nouveau hospitalisé à la clinique Cécil, et à ce jour (moment de la ponte de l'article) il est soigné pour un stafilocoque récalcitrant, donc à l'isolement avec visite possible moyennant équipement de scaphandriers pieds lourds. Je suis sûr que dès que possible, un coup de Calamin ne lui fera que du bien, même en intraveineuse!

Par contre, bonne nouvelle pour Jeannine qui est sortie de Sylvana et qui a pu réintégrer son logis.

Juan

Téleski de Nermont

Procès verbal de l'assemblée annuelle du 7 novembre 2009

Présents : 15 personnes. Ouverture des débats à 12h10.

Assemblée tenue dans le chalet de Philippe Bonnet.

En l'absence du président Didier Meyer et du caissier Jean-Pierre Bovard, retenus tous deux pour des raisons valables, c'est Alain Bovard qui nous lit le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} novembre 2008.

Rien de particulier n'est à ajouter, si ce n'est que Philippe nous dit que la piste violette annoncée prête pour la saison 2009-2010 ne le sera pas. Son ouverture est décalée d'une année.

Le procès verbal est accepté par applaudissement général de l'assemblée.

Caisse

Alain fait passer autour de la table les documents permettant de contrôler la santé financière de notre société.

Le résultat est un bénéfice de Fr. 567.15, malgré l'achat de palettes neuves en cours d'exercice. Exceptionnellement les comptes ont été contrôlés par René Schreiner, caissier du Rhodo, le jeudi 5 novembre 2009.

Compte tenu des résultats, Jean-Pierre Bovard (par la voix de son fils Alain) propose à l'assemblée de maintenir les tarifs des abonnements annuels et passages journaliers.

Jean-Pierre Bovard a également fait pour information une demande d'offre auprès du fournisseur pour le remplacement de l'installation dans le cas d'un problème majeur. Nous sommes en possession de l'offre qui porte sur un montant de Fr. 65'000.-, MAIS il s'agit d'un modèle électrique, car notre système à essence ne se fait plus. D'autre part, le fournisseur nous a indiqué que chaque nouvelle installation était déclarée à l'office fédéral des transports, qui devait donner son autorisation. Il nous conseille, dans la mesure du possible, de maintenir notre installation en état, afin d'éviter la demande d'autorisation qui ne serait pas nécessairement accordée à nouveau.

L'assemblée remercie le caissier et le vérificateur des comptes, et accepte ces derniers.